

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

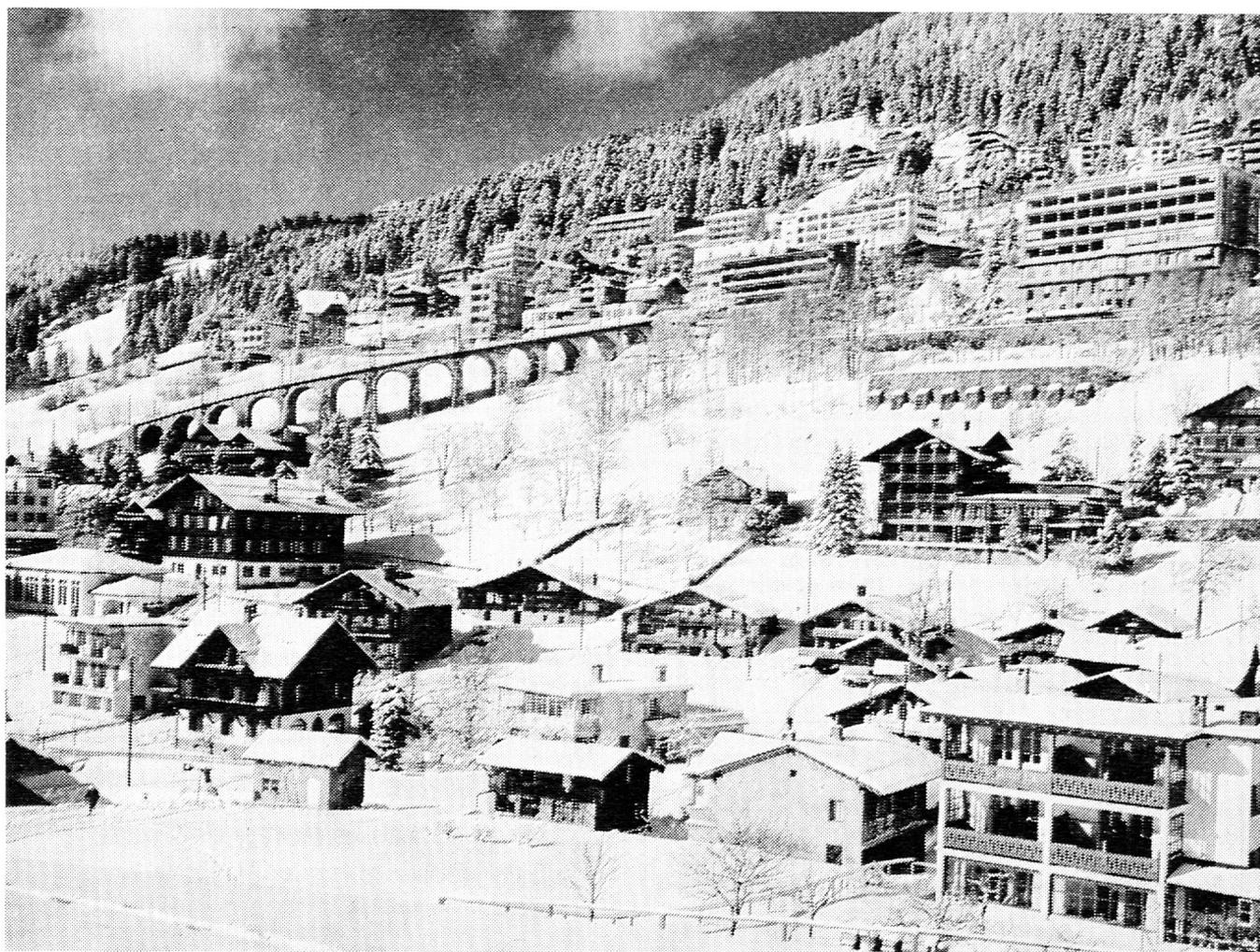
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Cliché « Journal de Montreux »

Plein soleil sur Leysin

Vient de paraître aux Editions Fernand NATHAN :

F. HOTYAT — LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT Fr. 13.50

MÉMENTO POUR TOUS

Nouvelle édition complètement remaniée Fr. 15.55

Aux Editions MESSAGERIES CENTRALES DU LIVRE

Pourquoi à l'ère de l'atome, aura-t-on besoin de si anciennes et simples recettes ? La réponse dans

POURQUOI LE YOGA ? de D. Dunne Fr. 12.95

Aux Editions CALMANN-LÉVY

A l'énorme succès de Jean-Charles LA FOIRE AUX CANCRES va très probablement s'ajouter son nouveau livre

LE RIRE EN HERBE Fr. 8.50

En vente dans toutes les librairies

Mercredi 20 mars 1963, au Casino de Saint-Pierre à Genève, conférence de M. Longue, auteur du YOGA POUR SOI, YOGA POUR ELLE, sur

LE YOGA DE LA TABLE

Agent général

J. Muhlethaler, Genève

Direction de vol : Le soleil !

L'organisation suisse de voyages aériens la plus renommée vous garantit des vacances merveilleuses et individuelles à

MAJORQUE

l'île enchantée

15 jours tout compris au départ de Genève Fr. 447.—.
22 jours dès Fr. 533.—.

Très grand choix d'hôtels. Départs réguliers d'avril à octobre avec Swissair (Caravelle), Balair, Globe Air. Demandez le programme détaillé et gratuit à :

VOYAGES LAVANCHY S. A.

Transports internationaux - Déménagements

Lausanne
Rue de Bourg 15
Tél. 22 81 45

Vevey
Rue du Simplon 18
Tél. 51 50 44

**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Compléments de salaires communaux

Le tableau que nous avons publié dans « L'Éducateur » No 5 du 8 février 1963 contient une erreur.

Si les chiffres restent justes pour Vevey et La Tour-de-Peilz, à Montreux, en revanche, le règlement relatif à ces allocations apporte une restriction en ce qui concerne les institutrices mariées. Il est, en effet, rédigé de la manière suivante :

« »

» Fr. 500.— pour les institutrices mariées pour autant que la situation financière du mari justifie l'octroi d'une telle allocation. »

Ce qui revient à dire qu'on ne sert pas cette indemnité car, en fait, et malgré un ou deux cas dignes d'intérêt, personne, sauf erreur, n'en bénéficie.

On peut regretter que la commune de Montreux n'ait pas cru devoir suivre, en cette affaire, le bon exemple de ses deux voisines — avec qui, pourtant, elle avait lié partie — créant ainsi une situation d'exception pour une infime minorité du personnel enseignant des trois communes.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

R. S.

Postes au concours

Dommartin. — Maîtresse semi-enfantine.

Essertines sur Yverdon. — Institutrice primaire.

Lonay. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 heures).

Method. — Maîtresse semi-enfantine.

Payerne. — Maîtresse de travaux à l'aiguille pour les classes primaires et secondaires.

Prilly. — Institutrice primaire. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Les candidates sont priées : a) de s'abstenir de toute démarche personnelle et de ne se présenter que sur convocation ; b) d'aviser la Direction des écoles de leur postulation.

Renens. — Plusieurs institutrices primaires. Obligation d'habiter la commune de Renens. Les candidates sont priées d'envoyer un bref curriculum vitae à la Commission scolaire en l'informant de leur postulation.

Rossinière. — Instituteur primaire (degré supérieur).

Sottens. — Instituteur primaire.

Valeyres-sous-Rances. — Instituteur primaire. Institutrice primaire.

Blonay. — Instituteur primaire.

Combremont-le-Petit : Instituteur primaire.

Grandcour. — Institutrice primaire.

Grandson. — Instituteur primaire.

Premier. — Institutrice primaire. Appartement de service confortable et pratique à disposition.

Rieux : Instituteur primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Mémento

1-6.4.63 : AVMG : ski de printemps, ski de haute montagne, Bretaye, Zermatt, Les Grisons.

24-25.5.63 : SPR : Séminaire de Chexbres : Education continue.

8.6.63 : Assemblée générale de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

GENÈVE

Assemblée administrative annuelle UIGM du 7 mars 1963

Rapports

Ouverte à 9 h. 30 par le premier vice-président *Soldini*, la séance débute par le salut aux invités et la lecture du p.v. de *Claude Goy*.

Dans son rapport présidentiel, *Roger Journet* relate les nombreuses activités du comité au cours de l'exercice écoulé, année où l'on a posé beaucoup de jalons. Mais le plus difficile reste à faire : défendre nos idées et convaincre les autorités du bien-fondé de nos revendications.

Le rapport du trésorier, paru dans l'« Educateur », ne donne lieu à aucun commentaire. Suit celui des vérificateurs des comptes qui donne décharge à *Pierre Haubrechts* de sa bonne gestion de nos finances.

Elections statutaires

Journet, après avoir tenu le gouvernail de notre association durant deux législatures, d'une main ferme et sûre, propose pour lui succéder à ce poste périlleux *Mario Soldini*, 1er vice-président. L'assemblée approuve ce choix par un vote massif en faveur de l'ancien lea-

der du syndicat, geste qui consacre la réconciliation totale des instituteurs genevois et l'unité retrouvée, après un quart de siècle de séparation. Jour à marquer d'une pierre blanche. Notre ami et ancien président *Eric Pierrehumbert*, qui nous fit le plaisir d'assister au repas, peut être fier de son œuvre.

L'élection des deux vice-présidents *Raymond Hutin* et *Georges Gallay* fut aussi brillante que celles qui ont lieu derrière le rideau de fer. Bravo ! Quant aux douze membres du comité, dont quatre nouveau — *Jenny Privat*, *Mathiss*, *Hagman*, ils ont toute la confiance des collègues genevois. Ceux qui leur ont cédé la place, *Goy*, *Marguet*, *Martin* et *Morard* ont fait du bon travail au comité : qu'ils en soient remerciés !

Passons sur la désignation des collègues délégués de l'UIG à divers groupements ou fonctions, ils n'ont pas l'habitude qu'on parle d'eux. Ils se disent avec Verlaine : « La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour ».

Partie oratoire

Les opérations électorales, selon une heureuse tradition, furent agrémentées pendant l'obscur labeur des scrutateurs — par les productions spontanées de nos in-

vités. Ce fut au nouveau président de la SPR d'ouvrir les feux. Notre collègue *Veillon*, un pur Vaudois bien sympathique qui n'hésite pas à citer le « Livre de Blaise » pour nous séduire au sujet de l'« Ecole romande », nous entretient des vastes projets de la SPR.

Puis ce fut au tour de *Mme Meyer* de nous apporter non sans émotion, les vœux de l'Amicale, qu'elle a dirigée durant sept ans avec la plus parfaite distinction. Trois présidents de l'UIGM ont eu le privilège de collaborer avec elle. Tournons la page...

Mlle Vachoux qui passe aussi la main, nous dit tout le plaisir qu'elle a eu de travailler aux côtés des messieurs dans le cadre des comités mixtes — à une exception près ! Nous regrettons son absence à la tête de l'UIG dames, car ce fut une bonne et agréable présidente et collègue... Et de deux !

Après l'élection des membres du comité, ce fut une salve de discours. *Ehinger*, président de la SPV, nous transmit de celle-ci le message d'amitié. *Jaquet*, de la SPN, Chaux-de-Fonnier, avec un bon sens bien neuchâtelois du Jura, nous donna son point de vue en ce qui concerne la future « Ecole romande ».

Baillet, du Syndicat national des instituteurs de l'Ain, représente la France pour la vingtième fois à nos assises annuelles. C'est vraiment le record de la fidélité. Et c'est toujours un plaisir d'écouter ce collègue d'outre-Jura, qui en a vu et ne se paie pas de mots. L'amitié qu'il nous accorde, c'est quelque chose de sacré qui nous émeut. Car certains d'entre nous connaissent les épreuves par lesquelles il a passé, le courage et l'audace du résistant, la générosité du militant, l'influence de l'éducateur. En 1947, il visita en caravane tout le Mandement et c'est notre frais émoulu retraité d'aujourd'hui, Charles Pierrehumbert qui le pilota d'une cave à l'autre...

A tout seigneur, tout honneur. Car c'est M. le *Dr Egger*, directeur du Centre d'information national d'enseignement qui a la responsabilité de clore la partie officielle des débats. Il nous rappelle qu'il doit recevoir toute la documentation: rapports, enquêtes, paraissant en Suisse sur l'enseignement et les expériences en cours, afin de centraliser au Palais Wilson tout ce qui concerne la profession enseignante dans notre pays. C'est au fond le pendant du BIE, sur le plan national.

Arrivé tardivement à cause de l'éloignement, le délégué de la SPJ, M. *Haegeli*, après avoir repris son souf-

fle, nous transmet le message amical du Jura bernois romand.

Réception des membres honoraires 1962-1963

Qu'elle est toujours émouvante et détendue cette cérémonie sans bluff, au cours de laquelle une volée de collègues franchit le cap de la retraite et quitte nos rangs d'actifs pour entrer dans le paradis des vacances sans rentrée en perspective ! Ils sont cinq aujourd'hui à faire le saut. Malheureusement deux d'entre eux *Georges Durand* et *Arpin* sont absents pour des raisons dentaires ou médicales. Si nos pensées sont avec eux, nous jouissons de la présence des trois autres, que nous fétons de tout cœur. C'est à Fontana de faire l'éloge de son aîné *Edmond Joris*, qu'il salue et cite en exemple. Né avec le siècle, Joris a enseigné treize ans à Puplinge et trente à la Roseraie, dont il fut vingt ans le principal, et quel principal ! Rédacteur en chef de la « Dépêche », puis de la « Tribune du Dimanche » depuis 1930, président de la FSBB, membre fondateur de la Caisse maladie UIG, Joris donna donc de sa personne et fut toujours un membre écouté dans les assemblées. Et un peu Valaisan sur les bords, conclut Fontana.

Hutin nous parla de Charles Pierrehumbert qui régna trente-huit ans à Dardagny. Tout en marquant de sa personnalité chaleureuse des générations d'enfants, il se dévoua sans ménager son temps ni ses lumières, aux choses publiques de la commune. Un grand modeste...

Gaudin, plus en forme que jamais, se chargea de ses deux amis *Ravel* et *Senglet* pour en faire des portraits sur le vif dont il a le secret. Le premier fut dix-huit ans aux Pâquis, quatorze ans au Grutli, ce qui classe un éducateur. Car s'imposer dans une telle école et réussir à être aimé de tant d'élèves plus manuels qu'intellectuels, c'est une preuve de maîtrise dans la profession. De plus, Ravel alliait à la puissance de l'athlète la sensibilité du peintre. *Senglet*, dit Paulus — passa trente ans à la Roseraie, puis enseigna aux Cropettes et à la R. de Berne. animateur des cours de culture physique de l'UIG, skieur hors série, spécialiste de la valse sur ski, Paul Senglet, tout esprit et finesse, était un ténor de charme. Il l'a bien prouvé à la fin du repas, qui groupa une cinquantaine d'amis de nos « jubilaires », heureux de pouvoir enfin babiller librement après plus de 3 heures de concentration. E. F.

NEUCHATEL

A propos d'un nouveau manuel de solfège

Nous avons depuis deux-trois ans une nouvelle méthode de solfège dans notre canton et il est peut-être utile de parler des résultats obtenus dans les classes qui en ont fait l'essai.

Pour ma part, je suis enchantée de ces résultats. Mes petits élèves (2^e année, 7 à 8 ans) aiment la leçon de chant qui commence la matinée, et ils réclament les exercices de solfège lorsque je les supprime. Ils cherchent déjà à déchiffrer seuls les exercices ou les petits chants de leur livre.

Voici en quelques mots le développement de l'étude d'un exercice très court.

Les enfants répondent facilement aux questions suivantes :

- Quelle est la mesure de cet exercice ? 2/4.
- Qu'est-ce que cela signifie ? — On a divisé la



ronde en quatre, ce qui donne des noires, et on en met deux dans chaque mesure.

- Comment battons-nous la mesure ? — à 2 temps.
- Combien comptez-vous de mesures dans ce petit exercice ? — 5.

— Lisons à haute voix la durée des notes en battant la mesure !

— Noir', soupir*, noir', noir', blan...anch' — blan.anch'

* Le mot soupir se prononcera d'abord au souffle puis on l'indiquera par un léger ch...t.

— Disons le nom des notes — en battant la mesure !

- sol - ch...t - sol - ch...t - sol, sol, do...o, do...o.
- Voici le la du diapason. Trouvez le sol !
- Descendez de sol à do !
- Solfions l'exercice !
- Qui pourrait mettre des paroles sur ces notes ?
- Jean... Pierre... Jean-Pierre, viens vite !
- Oh... Là... Ma...riann' lèv' toi ! etc.

Un autre jour, on pourra faire chanter l'exercice en désignant les notes par leur degré dans la gamme :

5 chut 1 chut 5. 5. 1— 8---, puis donner la valeur de ré, mi, ou fa au degré 1.

Avec ré, cela donne, la, ch...t, ré, ch...t. la-la ré-é... ré-é.

Après avoir consacré 5 ou 10 minutes au solfège, on reprend ou bien on en apprend un nouveau.

On arrive à un meilleur résultat en travaillant 1/4 d'heure par jour qu'en consacrant 1 heure au chant tous les quatre ou cinq jours.

Je fais parfois reprendre un ancien exercice en laissant un élève diriger la classe.

L'autre jour une fillette a fait chanter les exercices de la page 50. Pour la mesure à 4 temps, elle faisait les gestes de façon inverse pour ne pas embrouiller ses camarades !

Si j'ai donné ce petit schéma de leçon, c'est pour montrer comme notre livre actuel est facile à utiliser.

Bien sûr qu'au début, on peut être un peu dérouté en présence d'une nouvelle méthode d'enseignement.

Avant de s'y opposer, il faut en faire un essai consciencieux et je pense qu'alors on ne peut manquer d'apprécier les procédés si concrets et si vivants qu'elle nous offre et qui sont tout à fait accessibles à nos petits élèves.

Il faut bien se rendre compte que le livre « Chanson vole » destiné aux élèves de 2e et 3e année n'est pas le *point de départ* de la méthode. Celui-ci se trouve dans le Livre du Maître qui indique très clairement les exercices à faire en 1re année.

Le matériel nécessaire est très restreint : quelques écriteaux mobiles vite confectionnés et le tableau noir. Le programme est simple et facile à parcourir en un an même si l'on ne consacre que 5 minutes au solfège, avant l'étude d'un chant quelconque (de F. Cockepot, Dalcroze, Boller, etc.), mais l'on n'arrivera à rien si l'on ouvre son livre 5 minutes avant l'arrivée des élèves.

Même au degré inférieur, une bonne leçon ne s'improvise pas. Il faut dominer la matière à enseigner et réfléchir à la façon de la présenter aux enfants.

Si en 2e année, on reçoit des élèves n'ayant pas fait le programme de solfège de 1re année, on aura avantage à consacrer le 1er trimestre à reprendre ce programme avant de donner les livres aux enfants.

Je suis personnellement assez désavantagée dans mes leçons de chant par le fait que je ne peux plus chanter

et que je dois me contenter du violon dont je joue assez médiocrement.

C'est en utilisant les bonnes voix (sur 30 à 32 élèves, il y a bien une douzaine de jolies voix) pour entraîner les autres que j'arrive à un résultat satisfaisant.

Bref, je crois que même lorsqu'on n'est pas du tout spécialiste de l'enseignement du chant il suffit pour appliquer la nouvelle méthode avec succès, d'étudier attentivement le Livre du maître et de préparer soigneusement les cinq minutes d'exercices quotidiens.

Je souhaite que toutes mes collègues du degré inférieur fassent comme moi d'heureuses expériences dans le domaine du chant et du solfège en utilisant le recueil DO-MI-SOL-Chanson vole !

† Jean-Pierre Brandt

La mort s'est plu à frapper à nouveau un collègue en pleine activité, jeune encore, père de famille, âgé de 42 ans seulement. Tous ceux qui ont connu J.-P. Brandt ont été profondément chagrinés par la nouvelle de sa mort. En effet, on ne peut évoquer sans émotion les qualités de cœur du défunt, son amabilité, sa douceur, sa modestie qui aurait pu contraster avec son grand savoir. La science perd en lui un savant des plus prometteurs.

J.-P. Brandt enseigna d'abord à La Côte-aux-Fées puis il occupa le poste de bibliothécaire-adjoint à La Chaux-de-Fonds. Il dirigeait présentement une classe primaire à Serrières.

M. Claude Favarger, professeur de botanique à l'Université de Neuchâtel, a écrit de la carrière scientifique du défunt :

« Epris de botanique, J.-P. Brandt réussit brillamment l'examen sur cette matière pour l'obtention du certificat. Dès 1950, il commença des recherches de biosystématique sur le genre « veronica » qui aboutirent à trois publications dont la dernière (1961) est un mémoire très remarquable, d'une haute valeur scientifique. Ce travail, entièrement désintéressé, poursuivi par pur amour de la science, et au prix de grands efforts, car M. Brandt l'accomplissait en marge de son activité professionnelle, mérite les plus vifs éloges. A l'heure où le savoir tend de plus en plus à se monnayer, on ne peut qu'admirer sans réserve les hommes qui font de la recherche pour le seul plaisir de la découverte. J.-P. Brandt avait acquis par lui-même une culture étendue dans divers domaines notamment en philosophie des sciences et en biométrie. Remarquablement intelligent et d'une extrême conscience, il ne publiait rien qui ne fût assuré ou démontré. Il avait acquis assez d'expérience en biométrie pour pouvoir donner des conseils à ses camarades étudiants.

» En lui, le canton de Neuchâtel perd non seulement un instituteur de valeur mais un jeune savant auquel seul le temps a manqué pour donner toute sa mesure. »

Nous exprimons à sa famille la douleur que nous cause ce départ prématuré et la prions de croire à toute notre sympathie chrétienne.

W. G.

DIVERS

Métiers de l'avenir

Dans le cycle de ses week-ends culturels « Vivre et Comprendre », le Séminaire coopératif de Jongny sur Vevey a réservé les 30 et 31 mars prochains pour

une information objective sur certaines professions partiellement nouvelles à l'intention des jeunes qui se préoccupent de leur avenir ainsi que des parents et des éducateurs.

Ce week-end aura lieu avec le concours de spécialistes compétents et sera agrémenté de films et de clichés, selon le programme suivant :

Samedi 30 mars

- 15 h. 30 Comment choisir son métier ? par M. H. Parel, directeur de l'Office cantonal vaudois d'orientation professionnelle.
- 15 h. 30 Les métiers de l'hôtellerie, par M. G. Guhl, de l'Association cantonale vaudoise des hôteliers.
- 18 h. Une profession d'avenir pour les jeunes filles : aides en pharmacie, par M. A. Dolivo, pharmacien à Lausanne.
- 20 h. 30 Les métiers de la construction : maçon, chef de chantier, contremaître, entrepreneur, etc., par MM. A. Tschumi et A. Bovera, de la Fédération vaudoise des entrepreneurs.

Dimanche 31 mars

- 8 h. 30 Méditation spirituelle avec M. A. Burnand, pasteur.
- 9 h. Les métiers de l'électronique, par M. G. Thalman, ingénieur à Lausanne.
- 10 h. La recherche a besoin d'employés de laboratoire, par M. R. Echenard, chef de laboratoire à l'EPUL, Lausanne.
- 11 h. Les professions paramédicales (infirmières, aides soignantes, aides hospitalières, etc.), par M. R. Burnet, chef du Service vaudois de la Santé publique.

Une excellente occasion de se renseigner à fond en vue du choix d'un métier, l'une des décisions majeures de l'existence !

Finance de participation :

avec logement à Jongny, fr. 15.—, repas compris sans logement à Jongny, fr. 9.—, repas compris sans repas ni logement, fr. 3.—, (taxe d'auditeur).

Inscriptions

par versement de la taxe correspondante au C.C.P. II 207 92, Séminaire coopératif, 21, av. Vinet, Lausanne, tél. (021) 25 04 08, en mentionnant « Métiers de l'avenir » au dos du coupon et en indiquant l'adresse exacte. Dernier délai d'inscription : lundi 25 mars. Les personnes inscrites recevront un programme détaillé ainsi que les informations nécessaires concernant l'accès à Jongny.

72e cours normal suisse de travail manuel et d'école active

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise son 72e cours normal à Zoug, du 15 juillet au 10 août.

No. et programme des cours	Date	Finance
Cours d'une demi-semaine :		
26. L'apprentissage du calcul par la méthode des nombres en couleurs (Mme E. Excoffier, Genève)	29.7-31.7.	40.—
29. Rythmique (Mlle V. Bänninger, Zurich)	15.7.-17.7.	35.—
Cours d'une semaine :		
8. Dessin, degré inf. (M. A. Schneider, St-Gall)	15.7-20.7.	55.—
9. Dessin, degré moyen (M. W. Sommer, Wohlen)	15.7-20.7.	55.—
10. Dessin, degré sup. (M. K. Ulrich, Bâle)	29.7.- 3.8.	55.—

11. Les techniques artisanales dans l'enseignement du dessin (filles, degré sup. (M. W. Liechti, Langenthal) 5.8-10.8. 85.—
12. Le tableau noir au service de l'enseignement au degré inf. (M. R. German, Wald) 22.7-27.7. 55.—
13. Le tableau noir au service de l'enseignement au degré moyen (M. W. Stäheli, Binningen) 5.8-10.8. 55.—
14. Dessin géométrique et technique (M. P. Eigenmann, St-Gall) 22.7-27.7. 50.—
15. Le chant et la musique à l'école (MM. W. Gohl, Winterthour et W. Gremlich, Zurich) 22.7-27.7. 50.—
16. La photographie au service de l'enseignement (MM. H. Boesch et E. Scherrer, St-Gall) 15.7-20.7. 85.—
17. Moyens audio-visuels (Enseignement par l'image et le son) (M. H. Geissbühler, Berne) 5.8-10.8. 60.—
18. Education cinématographique (M. H. Belser, Ennetbaden) 5.8-10.8. 85.—
19. Biologie lacustre (M. J. Koch, Zoug) 15.7-20.7. 55.—
21. Vannerie, travail du rotin (perfectionnement) (M. L. Dunand, Genève) 15.7-20.7. 70.—
23. Vannerie, travail du rotin (débutants) (M. W. Cevey, Lausanne) 22.7-27.7. 65.—

Cours de 10 jours :

30. Ecole active, degré inférieur 7 et 8 ans) (Mlle A. Grin, Lausanne) 29.7- 7.8. 85.—
31. Ecole active, degré moyen (3e à 5e an. scol.) (M. J.-L. Cornaz, Lausanne) 18.7-27.7. 85.—
32. Ecole active, degré supérieur (6-8e an. scol.) (M. D. Moine, Lajoux) 15.7-24.7. 85.—

Cours de 2 semaines :

38. Activités manuelles, degré inf. (Mme P. Richner, Berne) 15.7-27.7. 95.—
39. Esthétique et travaux sur bois (M. K. Spiess, Rorschach) 15.7-27.7. 100.—
40. Physique et Chimie (P. Eggmann, Neukirch-Egnach) 29.7-10.8. 110.—
41. Sculpture sur bois (M. H. Friedli, Berne) 15.7-27.7. 110.—
42. Modelage (M. A. Tobler, Hérisau) 29.7-10.8. 90.—

Cours de 4 semaines :

45. Travail du papier et du carton (M. R. Meylan, Lausanne) 15.7-10.8. 170.—
47. Travail du bois (M. J.-J. Lamercy, Lausanne) 15.7-10.8. 200.—
49. Travail du métal (M. G. Gaillard, Lausanne) 15.7-10.8. 210.—

Remarques concernant les cours :

- les cours n^{os} 21, 23, 26, 30, 31, 32, 45, 47 et 49 sont dirigés par des chefs de cours de langue française.
- les cours n^{os} 8 à 18, 19, 29, 38 à 42 se donnent en allemand ; dans la mesure du possible, des traductions seront faites par les chefs de cours ou des participants.
- délai d'inscription : 31 mars.
- programmes détaillés et formules d'inscription s'obtiennent auprès des Départements de l'Instruction publique ou chez R. Martin, ch. du Frêne 6, Lausanne.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

BIBLIOGRAPHIE

A la Conquête de la Troisième Dimension, par Arno Stern et Pierre Duquet. Collection « Technique de l'éducation artistique », Delachaux et Niestlé, 1962.

L'enfant aime toucher, pétrir, modeler, construire, et nous ne lui offrons souvent que la surface morne d'une feuille de papier. Partir à la conquête de la troisième dimension, ce n'est pas lui apprendre les lois de la perspective mais le mettre en contact direct avec le monde des objets.

Les activités que nous proposons A. Stern et P. Duquet ne visent pas qu'à l'éducation artistique. Elles vont du modelage à la construction en passant par la sculpture et les masques. Elles ont un but éducatif plus qu'esthétique : en mettant l'enfant au contact de la matière, elles forment en lui les éléments d'une connaissance intuitive de la réalité.

De nombreuses illustrations enrichissent ce petit ouvrage qui veut être un guide et un conseiller plus qu'un recueil de trucs. F. B.

L'Association suisse des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active organise un stage de perfectionnement de

TRAVAUX MANUELS D'INITIATION ARTISTIQUE
du 4 au 12 avril 1963, sous la direction de M. Robert Privat, à La Rippe sur Crassier.

Ce stage s'adresse à toute personne ayant déjà suivi un stage de base des CEMEA. Son enseignement ne requiert aucune connaissance spéciale de la part des stagiaires.

La formule de demande d'admission peut être obtenue en s'adressant à R. Privat, ch. des Grangettes 45, Chêne-Bougerie, Genève.

Dernier délai d'inscription : 15 mars.

Prix du stage : Fr. 90.—

LES MOTS, CES ÉTIQUETTES DES CHOSES... (Roorda)

Dans l'enseignement primaire, associons le plus souvent possible le mot à la chose, ou, tout au moins, à sa représentation. Tous les auteurs pédagogiques l'ont affirmé et nous sommes, théoriquement du moins, pénétrés de cette vérité fondamentale. En tirons-nous les conséquences ?

Nous vivons pourtant à une époque d'échanges internationaux où tous les échantillons imaginables sont, au prix d'un léger effort, à disposition de l'instituteur ; à une époque où foisonnent les tableaux muraux d'information ; à une époque enfin où la photographie, miroir de tous les paysages, de toutes les activités humaines, de toutes les réalisations techniques, a remplacé les sommaires gravures d'antan !

« Vaut-il mieux, dit Roorda, fournir en abondance à l'enfant, pendant des années, les étiquettes que les hommes ont mises sur les choses, ou bien s'arrêter patiemment avec lui devant des choses vivantes, étonnantes, émouvantes »... Et, après avoir cité maints exemples de la richesse « du catalogue que les enfants étudient » il conclut : « C'est la vieille plaisanterie qui continue ».

Pour quelles raisons continue-t-elle, cette plaisanterie ?

Tout d'abord parce que l'instituteur, rompu à l'abstrait et au verbal, oublie que les écoliers, s'ils ont passé l'âge sensori-moteur de la première enfance, en sont encore à l'âge sensoriel.

Ensuite parce que l'instituteur n'a pas été suffisamment invité, dès l'Ecole normale, à réunir peu à peu des collections (que certains ne sauraient d'ailleurs où loger, vu l'exigüité des locaux scolaires).

Enfin parce qu'il n'a pas été suffisamment orienté, dès l'Ecole normale, quant à l'établissement d'un fichier documentaire qui lui permettrait de trouver sur le champ la photographie nécessaire à l'illustration d'une leçon d'information ou à la compréhension d'un texte littéraire.

Voyons aujourd'hui deux cas où les mots ne sont que les étiquettes des choses. Dans un prochain article nous donnerons des conseils précis pour la constitution d'une collection scolaire et d'un fichier d'information.

— Dans une classe du degré moyen, à propos d'un texte de Theuriet sur les arbres, bonne leçon de lecture commentée ! Mais que d'explications accompagnées de vagues gestes pour essayer d'arriver à la distinction des différentes espèces arborescentes ! Bavardage qui eût été heureusement remplacé par la présentation et l'observation d'arbres, ou d'un herbier de feuillages ou, tout au moins, des quelques pages d'un manuel (cf. le « Petit botaniste romand ») où la forme et l'insertion des feuilles conduisent à la détermination.

— Dans une classe d'élèves de 12 - 13 ans, leçon de choses sur les combustibles minéraux, la fabrication du gaz d'éclairage, le coke ! Chargé de cette leçon, un contremaître des Services industriels l'aurait certes mieux donnée : il aurait suspendu à la paroi un schéma de l'usine, il l'aurait commenté ; il aurait fait trier par Antoine (qui se serait lavé les mains après...) des morceaux d'antracite, de houille, de lignite, de tourbe, rassemblés pêle-mêle dans une boîte et que l'enfant, sous le regard de ses camarades, aurait séparés par catégorie.

A. Ischer

Sur le front de l'Ecole romande

Où en sommes-nous ?

Le silence observé dans ces colonnes à l'égard d'un sujet qui fit tant parler de lui l'an dernier surprendra plusieurs. Après l'éclat des journées biennoises et le retentissement public qu'elles connurent, peut-être n'était-il pas inutile de laisser les esprits s'imprégner, sans trop de bruit, de l'idée nouvelle. Comme la neige et le froid font oublier la graine semée à l'automne qui n'en poussera pas moins irrésistiblement la saison revenue, l'accalmie actuelle sur le front de l'Ecole romande cache une lente et sûre germination.

Le Comité SPR a cependant jugé bon de faire le point en réunissant le 12 janvier la Commission inter-cantonale qui prépara le rapport de Bienne. Séance informelle et purement consultative, dont l'objet principal fut de répondre à la question: «Où en sommes-nous?» Tour à tour, les représentants des autorités et des diverses associations présentèrent un inventaire des réactions constatées dans leur canton respectif. Nous avons prié les orateurs de bien vouloir résumer à votre intention l'essentiel de leur exposé, et c'est avec plaisir que nous transcrivons ci-dessous leurs communiqués.

FRIBOURG

De M. le chanoine Barbey, délégué officiel :

Chez nous, pour l'école comme pour tout, on n'aime pas beaucoup les changements. Ce qui n'empêche pas la critique, abondante, et parfois dure, à l'égard de tout ce qui se fait et de tout ce qui ne se fait pas. Mais naturellement, c'est les autres qui devraient changer, corriger, s'adapter...

A chaque suggestion particulière relative à une harmonisation des structures scolaires sur le plan romand, la première réponse qu'on obtient est donc généralement celle-ci: «Mais pourquoi changer? Ça va très bien comme ça: notre système est adapté à nos enfants, au rythme de la vie de nos campagnes, à notre mentalité, etc.»

Cette première réaction est quasi instinctive. L'expérience apprend à ne pas la tenir pour définitive et immuable. En effet, si l'on insiste, si l'on met en évidence certains faits susceptibles d'entamer cette position, on rencontre aussitôt une attention plus compréhensive. En particulier, chaque fois que, dans une assemblée d'association ou dans une réunion de parents, on expose le fait qui fut — et qui reste — au point de départ du mouvement «Vers une Ecole romande», c'est-à-dire si l'on évoque les inconvénients résultant de la disparité de nos systèmes scolaires pour les élèves qui changent de territoire cantonal, si l'on précise que plus de 3000 jeunes se trouvent actuellement chaque année dans ce cas, la réaction de l'auditoire est immédiate: «Mais, ce n'est pas possible! Ça ne peut pas continuer comme ça! C'est ridicule! Il faut unifier tout ça!»

Il est important de se rendre compte que, si cette motivation réaliste porte, en revanche on reste assez froid, quand ce n'est pas méfiant, à l'égard d'une motivation idéologique, d'une réorganisation simplement plus logique ou d'un argument fondé sur «ce qui se fait ailleurs».

Entrons dans les détails de ce glissement vers des positions plus ouvertes.

Entrée à l'école à 6 ans au lieu de 7? — Bien sûr, le développement de nos enfants est plutôt lent. Mais peut-être aussi que l'école commencée plus tôt les stimulerait, accélérerait leur développement. Qui sait si ce n'est pas en partie parce qu'on ne les pousse pas autant qu'ailleurs qu'ils s'éveillent plus tardivement?

Début uniforme de l'année scolaire? — Bien sûr, il faut tenir compte des habitudes paysannes pour qui tout commence au printemps, avec les pissenlits... Mais si, en 1911, 80 % de notre population était rurale, la proportion de la paysannerie n'atteint même plus 20 % aujourd'hui. D'autre part, tout le monde comprend que l'uniformisation souhaitable sur ce point devrait s'étendre à la Suisse entière, en raison des échanges de jeunes apprentis entre les diverses régions linguistiques.

Quatre, cinq ou six ans d'école primaire avant la secondaire? — L'opinion dominante semble s'en tenir à 6 ans, avec possibilité à 5 ans pour une minorité de bien doués.

Quant aux écoles secondaires, le règlement de 1961 prévoit trois années, avec option dès le début entre sections littéraire, commerciale, technique et agricole. Cette dernière n'existe encore que sur le papier, mais une idée est dans l'air: la transformation des écoles «régionales» en sections agricoles de secondaire. Ajoutons que de sections littéraires décentralisées hors de Fribourg-ville, avec latin ou sans latin, existent pour les 3 ou 4 premières années de gymnase depuis plus de cent ans dans cinq de nos chefs-lieux.

Léon Barbey.

De M. Fernand Ducrest, représentant l'Association du corps enseignant primaire et secondaire :

L'Association fribourgeoise du corps enseignant primaire et secondaire a participé avec beaucoup d'intérêt aux travaux de la Commission intercantonale chargée de l'établissement du rapport adopté au congrès de Bienne.

Elle s'est étonnée du long temps de silence et d'inaction qui a suivi; son impatience est la preuve que son désir de collaboration reste inchangé, et qu'elle est prête à reprendre sa part de la tâche future si les organes de la SPR le jugent utile.

Est-ce à dire que tous les membres du corps enseignant soient persuadés de la nécessité de cette harmonisation sur le plan romand? C'est là une autre histoire et nous n'en voudrions pas jurer.

Quoi qu'il en soit, l'idée de l'Ecole romande fait son chemin, lentement, prudemment, aussi bien dans la population que parmi les enseignants et l'on peut espérer que l'ère des réalisations viendra.

Fernand Ducrest.

GENÈVE

De notre collègue Probst, de l'UIG :

Les trois associations genevoises ont suivi avec le plus grand intérêt les travaux de la Commission intercantonale et ont «épluché» en toute conscience le rapport qui en est résulté. Les congressistes ont pu

s'apercevoir à Bienne que les interventions genevoises étaient toutes favorables à l'esprit et au fond du rapport, les réserves formulées ne touchant en général que des modalités de réalisation.

Si le problème de l'Ecole romande ne passe pas encore au premier plan des préoccupations corporatives des enseignants genevois, c'est qu'ils sont en butte à de pressants soucis sur le plan intérieur : réforme de l'enseignement secondaire inférieur, cycle d'orientation, revalorisation de la fonction d'enseignant primaire, et d'autres encore. Les trois comités réunis ont cependant fait appel au rapporteur général Rochat, le 28 novembre, afin d'examiner avec lui dans le cadre d'une assemblée générale les divergences qui séparent encore les thèses genevoises des résolutions romandes, et les moyens de les atténuer.

JURA BERNOIS

De M. Philippe Monnier, délégué officiel :

Si les résolutions approuvées au Congrès de Bienne n'ont pas provoqué, dans le Jura bernois, un mouvement d'opinion semblable à celui qui s'est manifesté ailleurs, c'est que les problèmes posés par l'Ecole romande ont déjà trouvé leur solution chez nous. On peut même affirmer que la structure scolaire actuellement appliquée dans le Jura bernois, et qui donne entière satisfaction, est, à peu de choses près, celle qui est préconisée par la Commission de l'école romande.

Depuis juin 1962, nos autorités ne sont pourtant pas restées inactives. Elles ont promulgué une loi portant modification de la loi du 3 mars 1957 sur les écoles moyennes, sur laquelle les citoyens du canton de Berne auront à se prononcer prochainement. Cette loi, dont le caractère social n'a pas échappé à la presse suisse et qui fait honneur à ses promoteurs, dispose que *l'enseignement donné dans les gymnases est gratuit* ; en outre, l'Etat peut verser des subventions allant jusqu'à 90 % des frais d'exploitation des classes de gymnase instituées dans les écoles secondaires à partir de la 7^e année scolaire.

D'autre part, décision a été prise de créer deux nouveaux gymnases dans le canton de Berne, l'un en Haute-Argovie, l'autre dans l'Oberland.

Enfin, le Conseil exécutif a décidé d'accorder des subventions à l'Ecole française de Berne, sous forme de versements d'une quote-part aux traitements des maîtres et en prenant à sa charge une partie des cotisations que les membres du corps enseignant versent à la caisse d'assurance.

A la demande de la Direction de l'instruction publique, M. H. Liechti, inspecteur des écoles secondaires, a établi un rapport sur l'Ecole romande. Nous nous permettons de relever que M. Liechti préconise, entre autres, de confier l'étude que posent les problèmes d'harmonisation des écoles romandes à une Commission officielle, formée essentiellement de représentants des départements cantonaux qui, en liaison constante avec la conférence des chefs de département, auraient la compétence de prendre toute décision en vue de la réalisation des résolutions acceptées au Congrès de Bienne.

Ph. Monnier.

NEUCHÂTEL

De notre collègue Claude Grandjean, de la SPN :

Dès le début de ses travaux, la commission « Vers une école romande » suscita un vif intérêt, autant chez les enseignants que dans les milieux officiels. Notre

canton, relativement petit, très industrialisé, est plus que tout autre peut-être, sensible à la disparité des structures scolaires romandes. Aussi, l'étude entreprise répondait à un besoin profond. D'ailleurs, la section de La Chaux-de-Fonds de la SPN appuya la proposition de nos collègues vaudois en l'étendant à l'ensemble de l'enseignement obligatoire.

Nos journaux régionaux ont parlé et parlent encore de l'étude romande et, dans son rapport au Grand Conseil du 14 février 1961 sur la réforme de l'enseignement en terre neuchâteloise, le Conseil d'Etat consacre un chapitre « Coordination des réformes scolaires des cantons romands » à la présentation de ce problème. Le peuple refusa le projet de loi. Remise en chantier, une révision des lois secondaire et primaire était acceptée les 9 et 10 février 1963. Dans la campagne électorale, adversaires et partisans du projet utilisèrent des arguments du rapport romand.

Aujourd'hui, chacun souhaite qu'un début de coordination se réalise rapidement et ceci plus particulièrement en ce qui concerne les programmes et le début de l'année scolaire.

D'autre part, la SPN inscrira probablement à son programme de travail la « formation des enseignants » et espère parvenir à copier assez fidèlement les propositions romandes.

C. Grandjean.

VAUD

De Mme Anne-Marie Reymond, représentante de la Société vaudoise des maîtres secondaires :

La SVMS a voué une attention particulière à l'harmonisation souhaitée sur le plan romand. Ce fut d'abord, à fin septembre, son assemblée générale tout entière consacrée à l'exposé du problème, puis, durant l'hiver, l'examen détaillé du projet par les conférences des collèges.

Le résultat de cette enquête n'est pas encore connu, mais les premières réactions parvenues au comité montrent que l'intérêt du corps enseignant secondaire est éveillé.

Deux points délicats cependant : le cycle d'orientation, son organisation, son corps enseignant, et le statut de la future division générale. Sur ce dernier point, relevons le travail d'une commission mixte SVMS-SPV qui s'attache à définir les structures possibles de l'enseignement « général » sur le plan vaudois, et qui s'appuie fortement sur les données du projet romand.

Du rapporteur général, représentant ici la SPV :

La SPV appuie sans réserve le projet romand. Ses points essentiels seront défendus tels quels par les délégués SPV à la Commission extraparlamentaire qui étudie actuellement le statut futur de l'école vaudoise.

Sur le plan officiel, il y a lieu de se réjouir de deux faits positifs au moins. D'une part, l'ordre du jour voté par le Grand Conseil, qui « prend acte avec satisfaction de l'adhésion du Département au principe de l'Ecole romande, et lui exprime sa confiance pour développer la collaboration intercantonale ». D'autre part, l'attitude personnelle de M. le conseiller d'Etat Oguey, qui a pris ouvertement position, à titre privé, en présidant un forum public sur l'Ecole romande.

Réjouissons-nous enfin de constater que la grande commission extraparlamentaire dont il est question plus haut (dite « des quarante ») paraît orienter ses travaux dans le sens des propositions romandes. Dans une toute récente séance, par exemple, c'est à l'unanimité que la Commission plénière s'est prononcée à la fois pour la reprise de l'année scolaire en automne

et le début de la scolarité obligatoire à 6 ans révolus au 30 juin comme nous le précisons.

* * *

Il serait donc inexact de prétendre qu'il ne se passe rien sur le front de l'Ecole romande. Affirmations de

principe, sondages, travail patient des commissions, cent faits s'accordent au contraire à prouver que la cause gagne du terrain. Dans un prochain article, nous essaierons de montrer cependant que de grands obstacles se dressent encore sur la route, et qui ne sont pas tous du côté officiel. J.-P. Rochat.

Les techniques Freinet sont-elles applicables à toutes les classes ?

... Notre pédagogie est une — nous l'avons démontré bien souvent. Les mêmes méthodes sont valables dans tous les niveaux et à tous les degrés parce que les principes en sont immuables et généraux. Seuls peuvent varier le rythme et l'importance de l'introduction de nos techniques dans ces classes.

Dans les conditions optima — rarement réalisées — nos techniques peuvent être introduites intégralement. Si ces conditions sont remplies à 80 %, vous pourrez introduire à 80 % ; si elles le sont à 50 %, vous ferez du 50 % ; si elles le sont à 20, vous serez obligés, bon gré mal gré, de vous accommoder de ce 20 %. Et naturellement les résultats seront à situer dans les mêmes proportions.

Nous déclinons toute responsabilité dans les cas où maîtres et administrateurs prétendraient atteindre du 80 % dans une classe ne pratiquant nos techniques qu'à 20 %. Il serait souhaitable que les éducateurs prennent bien conscience de ces corrélations et qu'ils puissent eux-même avertir : nous pratiquons les techniques Freinet à 80, 60, 40 ou 20 %.

Ils prendraient en même temps conscience des difficultés qui limitent ainsi l'application des techniques

Freinet et ils nous aideraient à les surmonter : surcharge des classes, exiguité des locaux, manque de matériel, changement de classe chaque année, limitations dues au fonctionnement arbitraire des écoles à classes nombreuses.

Mais il y a un élément qu'on sous-estime trop souvent et qui est pourtant des plus décisifs : *le manque d'initiation des maîtres*. Il en est ainsi d'ailleurs dans toutes les entreprises : un maître parfaitement entraîné peut éventuellement s'accommoder de conditions d'installation assez rudimentaires. Un maître ou une maîtresse non entraîné ne tirera rien d'un matériel parfaitement au point. Et il n'y a pas que l'initiation technique, on peut savoir manœuvrer presse, limographe, magnétophone, cinéma, mais on ne fera pas de bon travail si on ne sait incorporer ces techniques à la nouvelle pédagogie. Il ne s'agit pas en effet d'adjoindre une presse ou un magnétophone à la pédagogie traditionnelle comme on y ajouterait le tressage des joncs. C'est la pédagogie elle-même qu'il faut modifier graduellement conformément aux indications, fruit de notre longue expérience...

C. Freinet

(Educateur Ecole moderne)

Rencontres internationales d'été 1963

La Ligue française de l'enseignement et son Office central pour la coopération culturelle internationale organiseront à nouveau au cours de l'été 1963 des Rencontres internationales d'éducateurs et de jeunes qui auront lieu à Aix-en-Provence et à Nice.

Le but des Rencontres est de contribuer, par l'organisation d'activités culturelles et de loisirs, au rapprochement des jeunes et des éducateurs de différents pays.

Le programme général sera consacré à la présentation et à la découverte de la région par des conférences suivies de débats, des visites et des excursions.

Au cours de ces activités, divers aspects des problèmes sociaux, économiques, éducatifs et artistiques seront évoqués. De plus, deux soirées seront consacrées à des spectacles dans le cadre des manifestations musicales de Nice et d'Aix (Festival international de musique). Enfin, des veillées se dérouleront avec la participation de jeunes et d'éducateurs de la région. *Il est indispensable que les participants aient une connaissance moyenne de la langue française.*

Dates des rencontres :

Aix-en-Provence :

Rencontre de jeunes : du 13 au 25 juillet 1963.

Rencontre d'éducateurs : du 27 juillet au 8 août 1963.

Nice :

Rencontre d'éducateurs : du 8 au 20 juillet 1963.

Rencontre de Jeunes : du 22 juillet au 3 août 1963.

Conditions de séjour :

Les participants seront logés à l'Ecole normale d'instituteurs d'Aix-en-Provence et à l'Ecole normale d'institutrices de Nice dans des chambres très confortables. Les repas seront pris dans les mêmes établissements.

Le tarif est le suivant :

— 175 francs par personne pour les Rencontres de jeunes.

— 225 francs par personne pour les Rencontres d'éducateurs.

Ces prix comprennent tous les frais d'hébergement, de nourriture, d'excursions, de spectacles et d'activités culturelles. Chaque participant devra régler lui-même ses frais de voyage jusqu'à Nice ou Aix-en-Provence (aller et retour).

Inscriptions

Les inscriptions sont à adresser à l'Office central pour la coopération culturelle internationale (OFFICO) 3, rue Récamier, Paris 7e.

Pour qu'elles soient prises en considération, les intéressés devront préalablement écrire à l'adresse indiquée afin d'obtenir, une feuille d'inscription qu'ils devront remplir et renvoyer à l'OFFICO avant d'effectuer tout versement d'argent.

Les demandes peuvent être adressées dès maintenant. Les inscriptions seront clôturées dès que les effectifs de chaque Rencontre auront atteint le nombre de 50.

A l'écoute du poète

Gabriel Mützenberg

Gabriel Mützenberg, instituteur à Genève, a présenté des causeries et évocations historiques à Radio-Genève ; il participe aux émissions évangéliques de Radio-Luxembourg « Paroles de Vie ».

Auteur de nombreux jeux radiophoniques, poèmes et nouvelles, il collabore à divers journaux et revues tels que la « Tribune de Genève », « Coopération », la « Vie protestante », etc.

La littérature rhéto-romane a trouvé en lui un commentateur particulièrement enthousiaste.

Le poète a bien voulu nous autoriser à faire paraître les poésies ci-après. Nous l'en remercions de tout cœur.

Maurice Nicoulin.



Il est tout entouré de ciel
Comme une île par la mer lisse ;
Il dort aux rythmes éternels
Des murmures grondeurs du bisse.

Parfois, la brume l'environne
Comme les plis d'un grand mouchoir ;
Faiblement, la cloche qui sonne
Berce son rêve dans le soir.

Il est tourné vers l'infini,
Vers les monts clairs de la patrie ;
C'est un petit chalet brun
Qui dort là-haut sur la prairie.

(Inédit)

Œuvres

Brumes et Brises (vers), Le Poisson volant, Genève.
Huit poèmes, dans « Symphonie poétique » (anthologie de poètes évangéliques actuels), Mettetz Frères, Montbéliard.

Chemins de ma jeunesse (vers et prose), Le Flambeau, Lausanne, 1949.

Le prisonnier d'Innsbruck (prose), Labor et Fides, Genève, 1960.



ESPOIR

A la fontaine les jours coulent
Toujours divers, toujours pareils ;
Dans mon âme le bonheur roule
Au ciel d'azur comme un soleil.

Mais le vent pousse des nuages :
Tout devient triste, terne et gris ;
Mon cœur frissonne sous l'orage ;
A l'horizon rien ne sourit.

A la fontaine l'eau s'apeure ;
Une puissance, hors du bassin,
Fait s'égarer le jet des heures :
Les jours sont fous, les jours sont vains.

Et tout se calme après la pluie :
L'air est plus pur, les prés plus verts ;
Ainsi succèdent dans la vie
Les clairs étés aux durs hivers.

(Inédit)

CHOIX DE POÈMES POUR LES ENFANTS

PRINTEMPS

Le pêcher rose au bleu
Du ciel se livre, tendre :
O la fraîcheur des yeux
De la pervenche (à rendre

Heureuse par la joie
De la voir si jolie !
O la branche qui ploie
Sous l'espoir de la vie !

O la jeunesse en fleurs
Que je n'ai pas cueillie,
Quand j'avais la douceur
De la force qui plie !

(« Brumes et Brises »)



MON CHALET

Parmi les vieux chalets brunis
Que chaque siècle colorie,
Il en est un que je chéris,
Blotti là-haut sur la prairie.



SUR LES DUNES

Je voudrais être sur les dunes
Sur les dunes dans le soleil
Avec mon rêve qui sommeille
Partir très loin jusqu'à la lune

*Je voudrais être sur les dunes
Songeur paisible sous le ciel
Le vent jouerait des airs de vielle
La fille blonde serait brune*

*La fille brune serait blonde
Le ciel la mer les flots l'azur
Je serais ivre sans mesure
Comme les barques sur les ondes*

*Je voudrais être sur les dunes
Vague rivage au bord du ciel
Chercher les formes essentielles
En déchiffrant d'étranges runes*

*Sans souvenir qui m'importune
Les yeux perdus dans le soleil
Des beaux regards qui s'émerveillent
Je voudrais être sur les dunes*



QUATRE-VINGTS ANS

*Tu restes pareille à toi-même,
Celle qui fut toujours « Maman »,
Le visage, entre tous, que j'aime,
Et que n'outrage point le temps.*

*Quand bien même ton front rayonne,
Eclat de tes quatre-vingts ans,
De la gloire d'une couronne
De délicats cheveux d'argent,*

*Je te retrouve à chaque pas
Forte d'amour et d'espérance,
Le cœur fidèle, jamais las
— ancré dans sa ferme assurance —*

*De se donner par mille gestes
Plus éloquents que mille mots,
Vieille maman qui sans fin restes
L'âme des jours et des travaux.*

(Inédit)



DIMANCHE DES MÈRES

*Sur ton visage si frais,
Semblable au muguet de mai ;*

*Sur ce regard souriant
Qui n'est propre qu'aux mamans
Souriant à leurs enfants ;*

*Sur ce front de jeune fille
Où l'on voit songer l'amour
Au long des gestes du jour,*

*Où le diadème brille
D'une foi jamais tarie ;*

*Sur tout ton être de chair,
Reflet d'une éternité
Qu'on devine sur la terre
Dans les bras de ta bonté ;*

*Aujourd'hui, fils de tes peines,
Humblement, le cœur fleuri,
Je dépose ma semaine,
Mon faible amour te sourit.*

(Inédit)



A MON PAYS

*Pays ! majestueux navire
Emergeant, fier, de l'horizon des âges !
Sois sans frayeur si l'ouragan fait rage :
Avec la croix nul ne chavire.*

*Ta voile, au sang des siècles forts,
Comme un drapeau s'est lentement rougie ;
Blanche au milieu, vibrant regard de vie,
La croix éclate dans la mort.*

*Ne crains donc pas les traîtres voix
Semant l'erreur dans l'éternel cortège,
Porte plus loin, vaisseau que Dieu protège,
L'espoir sans borne de ta croix.*



PREMIER AOUT

*Pays ! tu n'as pas que les cloches
Pour avertir le ciel de notre joie,
Tu as les mains, les mains qui piochent
Et pour le bien creusent les justes voies.*

*Tu n'as pas que les oriflammes
Pour célébrer de leurs couleurs émues
Le grand passé qu'on aime et qu'on remue,
Tu as l'éclat vibrant des âmes ;*

*Des âmes simples qui se donnent,
Qui sont drapeaux flottant dans les années
Plus vifs, plus hauts qu'au mât de la journée ;
Des âmes claires qui frissonnent.*

*Et pour chanter les gloires d'autrefois,
Et pour fonder notre avenir,
Tu n'as pas que tambours, clairons et voix,
Tu as les cœurs faits pour s'unir.*



JÉSUS CHERCHE UN CŒUR

*Il avait trouvé
Dans la sombre étable
Un toit délabré,
Un plancher de sable...*

Toujours sans berceau
 Dans ce monde en fleurs,
 Pour naître à nouveau
 Jésus cherche un cœur.

(« Educateur »)



L'ARCHE DE NOËL

Noël descend, clair sur nos têtes,
 Noël des souvenirs très doux,
 Noël du Sauveur qui s'apprête
 — Quand nous l'adorons à genoux,
 Psalmodiant, le cœur en fête —
 A poser sur nos fronts sa main,

A fleurir le présent d'espoir,
 D'assurance nos lendemains...

Noël ! plus précieux qu'or fin :
 Non pas des somptueux miroirs
 Où se reflète seulement
 La vanité des cœurs légers ;

Noël simple, tout humblement
 Qu'on célèbre dans la lumière
 D'une âme pure en sa prière
 Devant la gloire de l'Enfant ;

Qu'on chante dans la certitude
 Qu'il n'est pas d'autre quiétude,
 Pour l'homme douloureux qui marche,
 Que le refuge bienheureux
 Dans les profondeurs de cette Arche :
 Jésus qui vogue vers les cieux...

(Inédit)

L'école et la langue

Directeur, sous-directeur, recteur et pro-recteur. — Si *Rektor* se dit en allemand aussi bien d'un *recteur* d'université que d'un *directeur* de « *gymnase* », *recteur*, en français, est exclusivement le titre que porte le *chef d'une académie** auquel est confié en outre l'administration de l'université établie dans le chef-lieu de son académie. Dans cette dernière charge, le *recteur* est assisté d'un « conseil de l'université » et, de ce fait, il est une sorte de compromis entre le *Rektor* et le *Kurator* des universités allemandes d'avant-guerre (j'ignore leur organisation actuelle). Cela n'empêche qu'il est tout à fait correct de parler du *recteur* d'une de nos universités suisses, comme on désignait, sous l'ancien régime, le chef d'une université française. Mais ce titre ne saurait être porté par le *directeur* d'un « *gymnase* » ou d'un « *progymnase* ». Le « *prorecteur* » du « *gymnase* » français de Bienne n'est pas davantage un *vice-recteur* (titre porté, jusqu'en 1920, par le chef de l'Université de Paris dont le *recteur* était officiellement le ministre de l'Instruction publique). C'est en fait, s'il est effectivement placé au-dessous du *Rektor* du *Gymnasium* de langue allemande, un *sous-directeur*. Ce n'est pas déconsidérer nos « *recteurs* » et « *prorecteurs* » de collège que de les appeler des *directeurs*

* Division universitaire, c'est-à-dire circonscription administrative de l'enseignement dont l'ensemble des établissements publics (primaires, secondaires, supérieurs et techniques) constitue l'Université de France. La France est divisée en 17 académies. Exemple : l'académie de Besançon, comprenant les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, ainsi que le territoire de Belfort.

Note tardive. — Cette chronique était déjà écrite le 16 décembre 1961 quand parut dans l'*Ecole bernoise* le texte suivant : *La Commission parlementaire a élargé le projet de révision de la loi sur les traitements, pour en augmenter les chances de succès lors de la votation (sic) populaire. Il prévoit donc (...) le subventionnement des indemnités allouées aux proviseurs des écoles primaires.* Cette dernière impropreté de terme était reprise quelques semaines plus tard : *L'article 4 du projet complète l'article 33 de la loi sur les traitements, en ce sens que l'Etat peut également accorder des contributions au traitement des proviseurs des écoles primaires (13-I-1962).* Je le redis, nos écoles primaires font un peu les grandes dames avec leurs collègues où professent des *régents* placés sous l'autorité d'un *proviseur*. Vraiment, elles « *attigent* ». A quand la *faculté des travaux manuels* et la *chaire du B-A, BA ?*
 M. V.

et des *sous-directeurs*. N'ont-ils pas, au-dessus d'eux encore, un ministre de l'Education dénommé, en raison de la petitesse de nos Etats, *directeur* de l'Instruction publique ?

En France, les *directeurs* des lycées sont, il est vrai, différenciés de ceux des collèges communaux par le moyen d'une dénomination particulière. Les premiers sont appelés des *proviseurs* et les seconds des *principaux*. Le *proviseur* est secondé par un *censeur* qui est plus particulièrement chargé de surveiller les études et de maintenir le bon ordre et la discipline. Comme chacun sait, l'action des *Enfants terribles* de Cocteau débute par une bataille livrée à coups de boules de neige devant le porche du lycée Condorcet : *Les deux hommes soulevèrent le malade ; le censeur se tourna du côté de l'ombre : — C'est vous, Dargelos ? (...) Le matin, Dargelos avait été appelé chez le proviseur. Le proviseur voulut reprendre l'interrogatoire du censeur.*

Avant que n'existent les lycées, le *directeur* d'un collège, quel que soit ce dernier, était appelé le *principal*. Actuellement, il n'y a plus que les collèges communaux qui aient un *principal* à leur tête. Avec le même sens de *directeur d'école*, le mot existe en anglais où il se trouve toutefois en concurrence avec le mot *head* (ou *head-master*) plus communément employé. *Principal* de « *gymnase* » remplacerait fort avantageusement aussi le mot de « *recteur* ». M. Claude Gambiez — collaborateur du *Figaro* et qui doit occuper quelque fonction dans l'enseignement, si je ne m'abuse — dit même *principal* pour désigner un *proviseur* de lycée : M. Bourreau, principal du lycée de Vitry-le-François, a expliqué aux représentants de la presse le fonctionnement de l'expérience dans son établissement (7-III-1961).
 Marcel Volroy.

Le profos d'Alain

Un homme est heureux dès qu'il reprend des yeux les traces de son travail et les continue, sans autre maître que la chose, dont les leçons sont très bien reçues.

Je ne crois pas qu'avoir étudié soit une grande chose, si l'on n'étudie plus.

DICTÉE COCASSE SUR LES HOMONYMES

1. Ce pauvre hère erre toute l'année à l'air du temps. C'est triste de voir ça dans une ère de confort comme la nôtre.
2. Bien que la course eût débuté sous de sombres auspices, nous atteignons sans encombre l'hospice.
3. Le ballet des petites ménagères, balai en mains, fut très applaudi.
4. Ce n'est guère sensé, ce que vous écrivez-là. Vous êtes pourtant censé l'avoir appris.
5. Dans sa dernière session, le Grand Conseil fribourgeois a autorisé la cession des eaux de l'Hongrin à la Compagnie vaudoise d'électricité.
6. Depuis que j'ai vu l'égout dégoutter dans la marmite, tout me dégoûte.
7. Michel demande depuis longtemps qu'on exhausse sa table. Son désir sera-t-il exaucé ?
8. La Jeep endurait les cahots de la piste transformée en chaos par les récents orages.
9. Le comte conte à tout le monde qu'il n'a pas de compte à rendre.
10. A la lueur des phares, la belle skieuse rajouta du fart à ses lattes, puis se barbouilla de fard le visage.
11. Une fois ses bêtes pansées, le muletier pense à se remplir la panse...
12. Pouah ! disait le jardinier en tirant de tout son poids sur un sac de pois englué dans la poix.
13. Quel micro sera assez sensible pour enregistrer le pouls d'un pou ?
14. A la boxe, les points se marquent à coups de poings.
15. Il faut du temps pour que le tan du tannier agisse sur la peau des animaux, mais hélas le taon ne met pas tant de temps pour agir sur la mienne.
16. Ce fut en vain que les vingt soldats et l'officier qui vint après eux réclamèrent du vin.
17. Le poète écrivait ses vers sans voir un long ver qui rampait vers son verre de cristal vert.
18. Cette vis a un vice de fabrication qui empêche qu'on la visse.
19. Ce garçon a été si sot en ratant son saut par-dessus le seuil à ordures que son nez porte le sceau de sa maladresse.
20. Ceux qui n'ont rien à faire auront affaire à moi !
et enfin, hors concours, et avec le sourire :
21. Le bijoutier pare les cous, le boxeur pare les coups, le tailleur parle et coud.
22. Sam dit : « Samedi ? Ça me dit ».
23. Il m'eût plus plu qu'il eût plus plu.
24. Nos avis différant sur les différents cas d'accord, il va surgir un différend.
25. Quand nous étions petits, il eût fallu que nous suçions que la succion du pouce que nous suçions à satiété déformerait nos gencives.

Géographie - Politique - Actualité

On parle beaucoup actuellement de barrières, de cordons, de murailles ; plus on veut de libertés, de passages, d'ouvertures, plus on élève de murs. Curieuse époque ! Il y a la Petite Europe qui s'enferme dans la grande, le CEE ; il y a l'autre, l'AELE, qui cherche à s'y souder ; une troisième est en gestation, l'Europe des patries ; de nouveau des axes se dessinent, et, à l'orient de notre vieux continent, deux murs font qu'il y a deux Europes. Deux murs dont l'un porte un nom qui convient à tous deux : celui de la honte ! Nos géants politiques modernes n'ont rien inventé, sinon le but de leurs œuvres. Il y a quelques dix siècles, Berthe, la bonne reine, élevait des murs, des tours pour protéger ses bergers et ses paysans ; et dans cette Chine somptueuse et mystérieuse, Tsin-Chi-Hoang-Ti donnait à ses millions de paisibles sujets le plus colossal bouclier nécessaire à leur sécurité, la Grande Muraille. Elle est toujours là, vieille de vingt-deux siècles, telle que le déclare l'adage chinois : « Toute chose, toute créature peut cesser d'être, la Grande Muraille ne mourra jamais... Aujourd'hui, plus de Gengis Khan et ses hordes sauvages, mais d'un côté c'est la Sibérie, donc Moscou, et de l'autre côté, la Chine, c'est-à-dire Pékin. Le communisme dans toute sa puissance ; oui, mais deux communismes séparés par un mur immense. Quel symbole !

La Grande Muraille de Chine, son histoire

Quelques chiffres

Longueur de la muraille même, 3200 kilomètres. Ramifications, 3200 kilomètres. Total : environ 7000 kilomètres. Largeur, base 8 mètres, sommet 5 mètres. Permet le passage de troupes par rang de quatre. Hauteur, de 7 à 16 mètres.

Défense militaire : Une sentinelle tous les deux cents mètres. Tous les 1,5 kilomètre une tour blockhaus avec détachement de garde. Patrouilles continues de cavalerie, quatre chevaux de front. En tout, armée permanente de garnison de 3 millions d'hommes, toute l'année.

Son histoire

Pour se protéger des attaques continues des bandes de pillards venant de l'Asie centrale, les Mongols et les Mandchous, les 1553 villes de l'empire chinois étaient entourées de hautes murailles. En l'an 246 avant Jésus-Christ, l'empereur Tsin-Chi-Hoang-Ti conçut le plan de la Grande Muraille. Sa construction occupa des milliers de meurtriers, de voleurs, de détenus que de cruels gardiens faisaient marcher au fouet. Sous peine de mort, les maçons devaient ajuster les pierres avec une telle précision, qu'un clou ne pût être placé dans les joints. Cela explique sa solidité. Le travail est si dur, la nourriture si insuffisante, que c'est par centaines de mille que les travailleurs y sont morts. On dit d'elle, qu'elle est le plus vaste cimetière du monde, car on y enterrait les cadavres dans la terre du rempart. Celui qui rechargait devant la corvée y était emmuré vivant. La construction qui va du nord du golfe du Peitchi, tout le long de la frontière mandchoue et mongole, jusqu'à la ville de Kantchéou, dura, croit-on dix-huit ans (?). Elle fut si parfaite que certains tronçons sont encore en excellent état, vieux de vingt-deux siècles. Au haut des murs, pouvaient y circuler avec aisance et rapidité les soldats avec leurs chevaux, leurs charrois et tout matériel de guerre. A l'abri de leur muraille, les peuples de la Chine purent vivre en paix pendant des siècles et l'admirable civilisation chinoise sauvée des barbares jusqu'en 1260, époque de la grande invasion mongole sous Gengis Khan et Koubilai.

I^ee ANNÉE. CALCUL MENTAL**1^{re} série**

1. Un enfant a dans sa main deux dizaines de boutons, il en met encore 1 dizaine. Combien a-t-il de boutons en tout ?
2. Dans un carreau de choux, il y a 20 choux. Combien cela fait-il de dizaines ?
3. Dans une classe, il y a 24 élèves. Combien cela fait-il de dizaines, et combien en reste-t-il ?
4. Dans une classe, il y a 15 élèves et dans l'autre, il y en a 25. Combien cela fait-il de dizaines en tout ?
5. J'avais 3 dizaines de noisettes, je mange 7 noisettes. Combien m'en reste-t-il ?
6. Deux fois 5 doigts, cela fait combien de dizaines ?
7. Louis apporte 1 dizaine de pommes et Jean apporte 12 pommes. Combien cela fait-il de pommes en tout ?
8. Dans un pré, René compte 1 dizaine de vaches qui broutent. Il vient encore 4 vaches. Combien y a-t-il de vaches dans ce pré ?
9. Sur un arbre 15 corbeaux viennent se poser, puis 5. Combien y en a-t-il maintenant ?
10. Charles doit faire 1 dizaine de problèmes. Il en a déjà fait 6. Combien doit-il encore en faire ?
11. Jeanne a nettoyé les souliers de ses parents et les siens. Combien a-t-elle nettoyé de souliers ?
12. Dans un poulailler, Henri compte 4 lapins. Combien ont-ils de pattes en tout ?
13. Dans la cour, 16 moineaux sont venus se poser, François leur fait peur et 14 s'envolent. Combien en reste-t-il dans la cour ?
14. Il passe 5 avions, puis 6 et enfin 2 avions dans le ciel. Combien d'avions ont passé en tout ?
15. Sur 15 problèmes, Claudine en a fait 13 de justes. Combien sont faux ?

2^e série

1. Dans un jardin, il y a encore 12 laitues et 4 salades. Combien cela fait-il de têtes de légumes en tout ?
2. Un chat attrape 4 souris un jour et 3 le lendemain. Combien en a-t-il attrapé en tout ?
3. Un enfant imprudent s'est coupé 2 doigts avec une hache. Combien lui en reste-t-il ?
4. Dans un pâturage, un paysan a 12 vaches et 5 génisses. Combien a-t-il de bêtes en tout ?
5. Dans un mois de 30 jours, il a plu 12 jours. Combien y a-t-il eu de jours ensoleillés ?
6. Un petit chant compte 8 notes à la première ligne, 9 notes à la deuxième ligne et 5 à la dernière. Combien a-t-il de notes en tout ?

7. Henri a fait 8 tissages, et son frère 5. Combien Henri en a-t-il de plus ?
 8. J'ai 9 francs dans ma bourse et je dépense 4 francs. Combien me reste-t-il ?
 9. Dans une poche Louis a 8 billes et 5 dans l'autre. Combien en a-t-il en tout ?
 10. Dans une classe, il y a 12 filles et 15 garçons. Combien y a-t-il de filles de moins que de garçons ?
 11. Combien 3 canards ont-ils de pattes ?
 12. 3 enfants. Combien cela fait-il de pieds ?
 13. Un enfant mange 2 pommes par jour, pendant 5 jours. Combien a-t-il mangé de pommes en tout ?
 14. Combien de pieds ont 2 vaches ?
 15. Combien de pattes ont 2 mouches ?
 16. En rentrant de promenade Jean lave les souliers de son papa, de sa maman, de sa sœur et les siens. Combien nettoie-t-il de souliers en tout ?
- 3^e série**
1. Une marchande vend 8 paires de bas. Combien cela fait-il de bas ?
 2. Dans un panier il y a déjà deux dizaines d'œufs. J'en mets encore une. Combien y a-t-il d'œufs ?
 3. J'avais déjà 16 francs dans mon portemonnaie, j'y mets encore 5 francs. Combien ai-je maintenant ?
 4. Il y a 3 oiseaux dans le jardin, il en vient encore 3, puis 4, puis 5. Combien y en a-t-il en tout ?
 5. Combien y a-t-il de paires de doigts dans les deux mains ?
 6. Combien y a-t-il de dizaines dans 34 et combien reste-t-il ?
 7. J'ai gagné 13 francs en travaillant, j'aimerais avoir 21 francs. Combien me manque-t-il encore ?
 8. Roger a déjà 7 billes, il en gagne encore 4, puis 5, puis 3. Combien en a-t-il en tout ?
 9. Tu vas au marché avec 15 francs, tu dépenses 3 francs, puis 2 francs. Combien te reste-t-il ?
 10. a) Dans une classe il y a 12 enfants. Combien cela fait-il de pieds ?
b) Et combien cela fait-il de paires de pieds ?
 11. Jacques voudrait avoir 15 francs, mais il n'a que 9 francs. Combien lui manque-t-il encore ?
 12. Pierre a 3 dizaines de billes. Il perd 6 billes. Combien lui en reste-t-il ?
 13. Une marchande a vendu 5 paires de gants. Elle vend encore 8 gants. Combien a-t-elle vendu de gants en tout ?
 14. Dans une basse-cour il y a 4 poules, 5 canards, 1 coq et 6 lapins. Combien d'animaux en tout ?
 15. Combien 3 poules et 5 canards ont-ils de paires de pattes ?
 16. Chaque jour mes poules me donnent en tout 12 œufs. Aujourd'hui elles n'en ont donné que 8. Combien m'en manquait-il ?

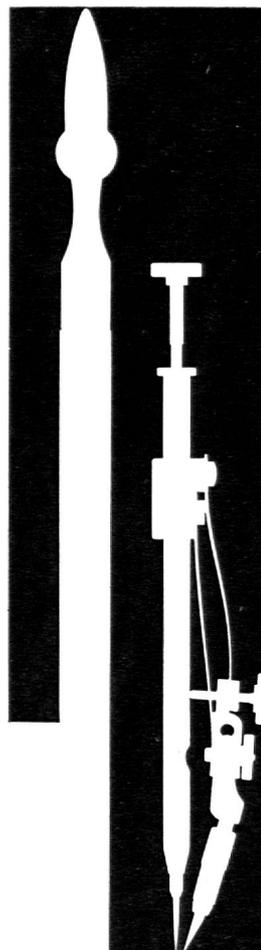


Où que vous soyez, vous trouverez un représentant qualifié de la « Winterthur-Accidents » prêt à vous conseiller selon vos désirs, à vous assurer selon vos besoins.

Winterthur
ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelle
et de responsabilité professionnelle



Nouveautés en compas Kern

Etuis métalliques élégants et pratiques pour la plupart des compas de précision chromés dur.

Tire-lignes à pointes en métal dur, pratiquement inusables même sur feuilles en matière synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau



La bonne adresse
pour vos meubles

→

**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

**HALLE
MEUBLES
TERREUX 15**

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h.
à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 LAUSANNE Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers



TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Pension complète

cherchée pour garçon de 13 ans, à Lausanne ou environs
Vie de famille. Aide et surveillance leçons. Entrée après
Pâques.
Demande analogue pour garçon de 15 ans.
Adresser offres à M. Byrde, instituteur retraité, La Conver-
sion.